

P.n.d 2027-2031

Investir davantage dans le capital humain, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

Le P.n.d 2027-2031 devra s'appuyer sur les acquis enregistrés, tirer les enseignements de l'expérience passée et répondre, avec lucidité, aux défis économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux auxquels notre pays demeure confronté.

(P. 3)

Tribune

Pourquoi le Congo doit créer un Ministère de l'économie sociale et solidaire!

(P. 7)

F.a.o.p (Fonds d'appui aux organes de presse)

Pour une nouvelle dynamique du secteur des médias au Congo

«Au fil des années, la presse a été un espace d'information, de débat, de formation de l'opinion, mais également de promotion de notre culture» (Anatole Collinet Makosso).

(P. 2)



Journée mondiale de la sécurité des patients

Des soins sûrs et de qualité pour les maladies non-transmissibles

(P. 4)

CANAL+

Nomad LA PLATEFORME DE RÉUSSITE SCOLAIRE POUR TOUS

DU 10 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE
1 MOIS GRATUIT*
A L'OPTION **Nomad+**
POUR LES ABONNÉS CANAL+

TELECHARGEZ L'APPLICATION

*Offre valable une seule fois sur la période du 10 septembre au 31 octobre 2026.

OFFRE FIT	10 Mb/s EN ILLIMITÉ	ABONNEMENT MOISUEL 15 000
* STREAMING, RÉSEAU SOCIAL, MESSAGES ET APPELS VIDÉO EN ILLIMITÉ. * RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 5 APPARELS EN SIMULTANÉ.		
OFFRE START	50 Mb/s EN ILLIMITÉ	ABONNEMENT MOISUEL 25 000
* STREAMING DE TOUTES VOS VIDÉOS ET MUSIQUES PRÉFÉRÉES, TÉLÉCHARGEMENT RAPIDE. * RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 15 APPARELS EN SIMULTANÉ.		
OFFRE PREMIUM	200 Mb/s* EN ILLIMITÉ	ABONNEMENT MOISUEL 45 000
* STREAMING ULTRA HD COMPATIBLE 4K, EXPÉRIENCE OPTIMALE POUR LES JEUX VIDÉO ET LA VIDÉO-CONFÉRENCE. * RECOMMANDÉE POUR CONNECTER UN NOMBRE ILLIMITÉ D'APPARELS EN SIMULTANÉ.		

INSTALLATION DE LA BOX OFFERTE

PILIER DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE DEPUIS 23 ANS

EXPLOREZ CE QUE L'INNOVATION AGRO-ALIMENTAIRE À DE MEILLEUR !

01 881 12 34 www.globalineappuyant.net

Première édition du Sicom

Pour une nouvelle dynamique du secteur des médias au Congo

La première édition du Sicom (Salon de l'information, de la communication et des médias) s'est tenue 17 au 19 septembre 2026, au Centre international de conférence de Kintélé, commune voisine de Brazzaville. Ouverte par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, au nom du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, sous le très haut patronage de qui cet événement concernant les médias a été placé, cette rencontre, qui s'est déroulée sous le thème, «*Témoigner, produire, former et innover*», a réuni, notamment, les acteurs de l'information et de la communication du Congo et ceux venus d'autres pays, autour des enjeux et des transformations du secteur à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de quelques membres du gouvernement, parmi lesquels le ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mounghalla, des présidents des institutions constitutionnelles comme Médard Milandou Nsonga, président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), les président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, de la Cour suprême, Henri Bouka, du commissaire général et promoteur du salon, Gildas Mayela, du président du R.p.j (Réseau panafricain des journalistes), Adrien Wayi, de la représentante-résidente de l'Unesco au Congo, Fatoumata Barry Marega, et l'ancien ministre François Ibovi, ambassadeur du Congo au Gabon, des représentants des institutions publiques, privées et internationales, de plusieurs professionnels des médias et des étudiants. Après le mot de bienvenue de la secrétaire générale du Conseil municipal de Kintélé, le président du R.p.j, Adrien Wayi, a encouragé l'initiative de ce salon, qui s'inscrit dans la droite ligne de ce que fait son organisation qui milite pour une presse citoyenne présentant une Afrique en marche vers son développement.

Dans son mot de circonstance, le commissaire général du Sicom, Gildas Mayela, a indiqué que «ce salon est bien plus qu'un simple événement, il est le miroir de nos métiers». Le promoteur du Sicom a appelé les professionnels à s'adapter aux mutations du numérique et de l'intelligence artificielle. Il a plaidé pour davantage de formation, de production nationale et d'investissement dans les médias. Le commissaire général a souhaité faire de cet événement un rendez-vous durable de la presse congolaise, dédié à la transmission, à l'innovation et à l'excellence dans les métiers de la communication. Il a adressé une mention spéciale à celui qui est, pour lui, «bien plus qu'une institution, un confident, un patron, un big, un grand-frère», le Premier ministre Collinet Makosso, exprimant ainsi un moment d'émotion qui a déclenché



Anatole Collinet Makosso



Une vue de la cérémonie d'ouverture, au moment de la remise des prix à 14 icônes de la presse congolaise.

une salve d'applaudissements dans la salle, lorsqu'il a fait le geste de s'essuyer les larmes, rappelant le fameux «Comprenez mon émotion». «Je voudrais également rendre un vibrant hommage respectueux à Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, à son engagement en faveur de la stabilité des institutions, de la paix et du développement de notre pays. Vous savez, il a contribué à consolider un environnement dans lequel les médias peuvent exercer leur mission. C'est au regard de cette réalité que le Comité d'organisation du premier salon de l'information, de la communication et des médias du Congo a décidé, de commun accord avec le Réseau panafricain des journalistes, de lui décerner un prix spécial de la liberté de la presse», a-t-il poursuivi. De son côté, le ministre Thierry Lézin Mounghalla a appelé les médias locaux à «être davantage producteurs de nos propres contenus»,

estimant que «l'avenir des médias congolais» passe par «la constitution d'une véritable économie de la production». Face à l'intelligence artificielle, il a souhaité qu'elle «demeure un outil au service du journalisme» et «ne devienne en aucun cas un substitut à son discernement, à sa responsabilité et à son éthique». Il a enfin plaidé pour que soient posés «les premiers jalons de la nécessaire réforme de nos textes fondateurs». «Le Sicom doit aussi être l'occasion de rendre l'homme qu'ils méritent, à ces pionniers et permettre aux nouvelles générations de comprendre qu'elles n'entrent pas dans un univers sans passé ni mémoire. Elles reçoivent au contraire un héritage qu'elles ont à leur tour le devoir d'enrichir et de transmettre», a-t-il déclaré. Dans son discours d'ouverture, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso s'est réjoui de la richesse de l'histoire médiatique du Congo. «Notre pays possède, en effet, une histoire médiatique

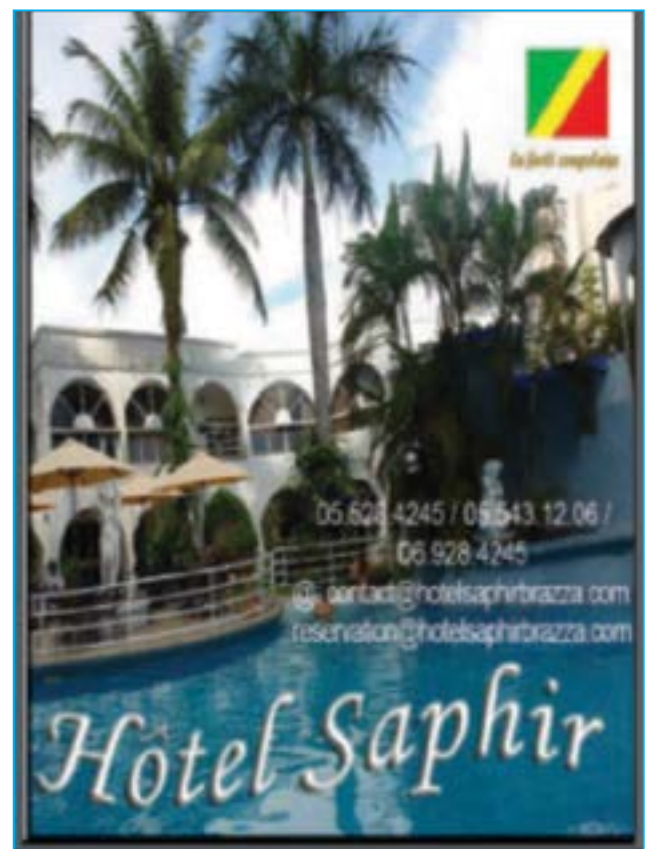
ancienne et riche, qui s'est construite à travers la presse écrite, la radio, la télévision et plus récemment les médias numériques», a-t-il dit, en citant la parution de La Semaine Africaine, appelée, à l'époque, «La Semaine de l'Afrique Equatoriale Française», le 4 septembre 1952, comme l'un des repères importants de l'histoire de la presse au Congo. «Au fil des années, la presse a été un espace d'information, de débat, de formation de l'opinion, mais également de promotion de notre culture. Puis sont venues la radio et la télévision... qui ont changé la manière de s'informer et ont fait émerger de nouveaux métiers: journalistes; présentateurs; réalisateurs; producteurs; techniciens et aujourd'hui, professionnels du numérique», a-t-il poursuivi. Le Premier ministre a évoqué le financement de la presse et le statut particulier des journalistes. «Le gouvernement

monie d'ouverture, l'assistance a suivi le panel inaugural consacré aux 25 ans de la loi sur la liberté de l'information et de la communication. Pendant trois jours, les participants ont pris part à des panels (ateliers) et des masters class (conférences) consacrés aux mutations du secteur de l'information, de la communication et des médias. Les discussions ont notamment porté sur les effets du numérique, l'essor de l'intelligence artificielle, la formation des professionnels, la production de contenus locaux, ainsi que les nouveaux modèles économiques des médias. Signalons qu'un panel a été consacré à Jean-Paul Pigasse, le fondateur de l'Agence Adiac et du quotidien Les Dépêches de Brazzaville.

Au terme des travaux, les

participants ont formulé plusieurs recommandations destinées à accompagner les mutations du secteur. Elles portent notamment sur la modernisation du cadre juridique des médias, la sécurisation de l'activité des chaînes privées et le renforcement de leur viabilité économique. Les participants ont également demandé l'opérationnalisation du Fonds d'appui aux organes de presse et la mise en place d'un fonds national de soutien à la création audiovisuelle, ouvert notamment aux jeunes talents et aux structures indépendantes, ainsi que le développement de la coproduction et la protection des droits d'auteur. Autre enjeu majeur: la mise en place d'un cadre national de monétisation des contenus numériques et le développement de régies publicitaires locales, afin de favoriser l'émergence d'une économie durable des médias et de la création numérique. La première édition du Sicom a été clôturée par Jean-Christ Obambi, directeur de cabinet du ministre de la communication et des médias.

Roland KOULOUNGOU



L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGA/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim: Hervé EKIRONO

Tel : 06 879 50 69 / 05 564 40 99

Directeur commercial & Relations publiques :

Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15

Rédacteur en Chef : Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47

Secrétaire de rédaction : Roland KOULOUNGOU

Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71

Rédaction

Céleste Exaucé SINDOUSSOULO: 06 641 56 96

Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82

Urbain Nzabani

Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71

Mise en pages : TORNADE

P.n.d 2027-2031

Investir davantage dans le capital humain, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

Les acteurs multisectoriels étaient en conclave du 21 au 23 septembre 2026, à Kintélé, en vue de la validation du rapport de diagnostic stratégique du futur P.n.d 2027-2031 (Plan national de développement). Ouverts par le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en présence de plusieurs membres du gouvernement, du coordonnateur-résident du S.n.u (Système des Nations unies) au Congo, Abdourahame Diallo, du préfet de Brazzaville, Yves Bodler Ngongo, cet atelier est «une étape importante qui s'inscrit dans une concertation qui a déjà commencé depuis plusieurs mois», a précisé le coordonnateur-résident du S.n.u (Système des Nations unies) au Congo.

Abdourahame Diallo a rappelé que «les réflexions engagées depuis l'année dernière autour de Vision Congo 2063, ainsi que les échanges sur les grandes orientations du développement du pays, ont permis au gouvernement, au Système des Nations unies et aux partenaires au développement de construire progressivement une compréhension commune des enjeux et des priorités du Congo». Il a, par ailleurs réaffirmé l'engagement des agences des Nations unies et des partenaires au développement à accompagner le gouvernement dans cette nouvelle étape.

Entendu que la population congolaise demeure particulièrement jeune, près de la moitié des Congolais a moins de 18 ans, les jeunes étaient représentés à cette cérémonie du lancement du processus de validation du futur P.n.d, par la présidente du parlement des enfants, Lucia Bouenitelamio, qui a plaidé pour que les aspirations déclinées par les jeunes, lors de consultations nationales, soient prises en compte dans ce document, car ce document est conçu pour eux. Premier cadre quinquennal d'opérationnalisation de la Vision Congo 2063, le P.n.d 2027-2031, a dit le ministre de l'économie, du plan, de la



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, le ministre Ludovic Ngatsé (à gauche) et Abdourahame Diallo.

statistique et de la prospective, Ludovic Ngatsé, devra répondre à trois questions essentielles: Où en sommes-nous? Où voulons-nous aller? et comment allons-nous y parvenir? «Notre travail doit nous conduire à dépasser le simple constat. Il s'agira de partir de la description des situations, d'identifier les problèmes centraux, de faire ressortir les enjeux véritables et de dégager les défis majeurs auxquels le prochain cycle de planification devra répondre. Notre ambition est claire: parvenir à un P.n.d lisible dans ses priorités, réaliste dans ses ambitions, crédible dans son financement et mesurable dans ses résultats», a-t-il expliqué.

Ouvrant les travaux de cet atelier, le Premier ministre a rappelé que l'élaboration du P.n.d 2027-2031 devra s'appuyer sur les acquis enregistrés, tirer les enseignements de l'expérience passée et répondre, avec lucidité, aux défis économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux auxquels notre pays demeure confronté. «Notre responsabilité est, désormais, de préparer un instrument de planification capable d'accompagner efficacement la transformation du Congo dans un contexte national et international en constante évolution».

Le prochain P.n.d devra donc s'articuler autour des priorités suivantes: investir davan-

tage dans le capital humain (éducation, santé, protection sociale, compétences, formation professionnelle et employabilité des jeunes); accélérer la diversification et la transformation productive, en donnant une place centrale au secteur privé, aux P.m.e (Petites et moyennes entreprises), à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

et aux chaînes de valeur nationales; réduire les inégalités sociales et territoriales, en améliorant l'accès aux services essentiels et aux opportunités économiques dans tous les départements du pays.

A cela s'ajoutent l'accélération des transitions énergétique, numérique et écologique, qui constituent, désormais, des moteurs essentiels de compétitivité et le renforcement de la gouvernance, l'efficacité des institutions et la mobilisation des ressources nationales, conditions indispensables pour transformer les ambitions en résultats.

Urbain NZABANI

Editorial

Travailler plus!

Les salaires, pensions, bourses, heures supplémentaires, indemnités, primes, bref les rémunérations que touche le personnel font partie du social. Leur paiement régulier est un facteur de stabilité sociale et de développement. Or, notre pays est souvent secoué par les revendications liées au paiement des salaires, avec les grèves ou les menaces de grève générale, l'Etat n'arrivant pas à assurer le paiement régulier de toutes ses charges salariales (fonctionnaires, personnels des structures et institutions dépendant du budget de transfert), en raison principalement de sa situation d'endettement lourd et d'une gouvernance financière manquant de rigueur.

L'encours global de la dette publique a atteint les 9.483,04 milliards de francs Cfa à fin mai 2026, représentant environ 98,03% du P.i.b (Produit intérieur brut) dont le taux de croissance est estimé, cette année, à 3,3%, alors que le taux d'inflation se chiffre à 3,4%. Pour sortir de l'étau de la dette et soulager le social, il faut travailler encore plus afin d'intensifier la dynamique économique et produire plus.

Cela est possible avec la stabilité institutionnelle, la sécurité et la paix qui règnent dorénavant sur le territoire national, depuis la sortie de la crise du Pool et la réduction significative du phénomène de banditisme sanglant appelé «bébés noirs». Après la tenue de l'élection présidentielle et l'instauration du mandat de l'accélération de la marche vers le développement, le gouvernement devrait tenir le pari d'animer la vie économique nationale, en amenant les Congolais à travailler plus, pour produire davantage, afin de créer une dynamique de nature à booster la croissance productive.

Or, la crise du carburant, les délestages d'électricité, les pénuries d'eau courante et les difficultés de transport en commun, etc, maintiennent un climat de morosité qui aggrave la crise économique. On a beau recourir au F.m.i (Fonds monétaire international), lancer des plans nationaux de développement (P.n.d), si on ne règle pas les fondamentaux de l'économie nationale, il sera difficile d'avancer et donc de sortir le pays de son état d'endettement lourd. On continuera à s'endetter pour payer nos dettes, hypothéquant ainsi la vie des générations futures. La politique doit toujours tendre à conduire le peuple vers un développement épanoui, pour atteindre des lendemains meilleurs.

L'Horizon Africain

Première édition du Sicom

Le Prix spécial remis au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso

Une délégation conduite par le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, comprenant le ministre de la communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla, et des professionnels des médias, notamment Gildas Mayela, commissaire général du Sicom (Salon de l'information, de la communication et des médias), Adrien Wayi, président du R.p.j (Réseau panafricain des journalistes), Emile Gankama, directeur des rédactions au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, et Joachim Mbanza, ancien haut-conseiller et fondateur du journal L'Horizon Africain, a été reçue en audience, mardi 22 septembre 2026, à la résidence présidentielle, à Brazzaville, par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Au cours de cette audience où le Premier ministre lui a fait état de la tenue de la première édition du Sicom, la délégation lui a remis le prix spécial qui lui a été attribué.



Deuxième session ordinaire du C.s.l.c

Accélérer la mise en œuvre des recommandations des assises de la presse

Le C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) a tenu, du lundi 31 août au mardi 1^{er} septembre 2026, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, à Brazzaville, sa deuxième session ordinaire, sous le patronage de son président, Médard Milandou Nsonga, entouré des deux autres membres du bureau du conseil, devant les hauts-conseillers. Les recommandations issues des assises de la presse congolaise de 2018 ont fait l'objet d'un examen au cours de cette session et font désormais l'objet d'un nouveau chantier du régulateur, qui entend accélérer leur mise en œuvre.

La cérémonie d'ouverture de la deuxième session ordinaire du C.s.l.c a été marquée par la présence des responsables des institutions constitutionnelles comme la présidente du Cese (Conseil économique, sociale et environnemental), Mme Emilienne Raoul, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des O.n.gs, Céphas Germain Ewangui, le directeur de cabinet du Ministère de la communication et des médias, Jean-Christ Obambi, le conseiller à la communication de la primature, Gildas Mayela, les représentants des organes de presse et des associations œuvrant dans le domaine de l'information et de la communication, etc.

Dans son allocution d'ouverture de la session, Médard Milandou Nsonga a rappelé les actions entreprises par son institution, «en conformité avec les missions de régulation édictées par les textes législatifs et réglementaires», pour consolider ses relations avec «l'écosystème médiatique». Il a évoqué aussi l'aide publique à la presse représentée par l'institution,



Médard Milandou Nsonga, président du C.s.l.c

dans la loi des finances, du Fonds d'appui aux organes de presse. «Enfin, je tiens à mentionner l'implication du conseil dans le processus de répartition du fonds d'appui aux organes de presse. Les critères d'éligibilité à ce fonds et la clé de répartition ont été fixés en accord avec les associations des professionnels de la presse. Le Ministère de la communication et des médias a été, évidemment, au centre de cette démarche, étant chargé de la répartition en question», a-t-il indiqué. Soit dit en passant que, pour l'instant, les organes de presse du secteur

privé sont toujours en attente de cette redistribution. Durant deux jours, les hauts-conseillers (membres du C.s.l.c) ont notamment planché sur plusieurs sujets comme le recensement des médias et des journalistes, la lutte contre la désinformation et les discours de haine, la presse en ligne ainsi que la délivrance de la carte d'identité des journalistes professionnels. Dans le communiqué final lu par Jérôme Patrick Mavoungou, secrétaire-comptable du C.s.l.c, il ressort que «le Conseil a résolu, à travers le Comité de suivi des assises de la

presse congolaise, d'œuvrer étroitement avec le Ministère en charge de la communication et des médias, afin que ces recommandations soient traduites en actes».

Dans son allocution de clôture, Médard Milandou Nsonga a souligné la nécessité, pour le conseil, de mieux connaître les acteurs du paysage médiatique congolais, alors que le secteur connaît de profondes mutations avec la multiplication des médias en ligne. Raison pour laquelle, «dans le cadre du suivi des médias, il est prévu le recensement des médias audiovisuels, il s'étendra aux médias en ligne qui connaissent une floraison encourageante, mais leur répertoire semble encore approximatif», a-t-il affirmé.

Le président du C.s.l.c a, également, insisté sur la nécessité de clarifier le statut des professionnels de la communication, notamment à travers l'attribution de la carte de presse. «Si le conseil est rigoureux vis-à-vis de la pratique du métier, il se doit aussi de clarifier le monde des communicateurs, en les identifiant par la délivrance de la carte de presse», a-t-il fait savoir. Pour cela, «à quelques mois des élections législatives et locales, une campagne d'enrôlement sera lancée prochainement», a-t-il précisé.

Roland KOULOUNGOU

PROPOS D'ÉTAPE

«Fines nostros tueamur» (1)

En réalité, le problème, ce n'est pas l'intrus. Toute l'histoire de l'humanité est faite aussi d'intrusions dans les affaires des autres ou dans les territoires des autres. Les empires et certains Etats ont connu des pires intrusions sur leurs territoires. La colonisation est l'un des exemples d'intrusions les plus dévastatrices que l'humanité ait connues. Les Etats modernes n'échappent pas à ces violations territoriales, notamment celles venant des sociétés qui ne sont pas régulièrement organisées.

Le problème n'est donc pas l'intrus, puisque le plus souvent, on le connaît. On connaît ses frasques, ses délires, ses défaillances organisationnelles et même civilisationnelles. Donc, le problème n'est pas de son côté; il est du côté de ceux qui savent à qui ils ont affaire et qui ne développent aucune anticipation prospective.

L'insouciance prévisionnelle en matière de souveraineté est le véritable problème de ceux qui subissent les incursions aventureuses des quelques égarés. Pour protéger les frontières contre les intrusions, notamment celles des voisins dont la population, suite à des calamités diverses et autres désastres, se trouve réduite à un degré avancé de paupérisation, il y a bien sûr la diplomatie. Mais, il y a surtout exigence de modélisation préventive des mécanismes opérationnels et humains de sécurisation des frontières.

Les intrus sont peut-être incultes; mais ils ne sont pas assez idiots pour exposer leur vie, lorsqu'ils savent qu'en face, il y a des mécanismes robustes de réaction. Il ne sert donc à rien de gémir sur les intrusions; il y a plutôt lieu de prévoir. Parce que «ne pas prévoir, c'est déjà gémir».

Prométhée

1- «Défendons nos frontières»

Journée mondiale de la sécurité des patients

Des soins sûrs et de qualité pour les maladies non-transmissibles

L'humanité a célébré, le 17 septembre 2026, la Journée mondiale de la sécurité des patients, sous le thème: «Des soins sûrs pour les maladies non transmissibles». La célébration de cette journée au Congo a fait l'objet d'une cérémonie solennelle, jeudi 17 septembre 2026, à la cité du Djoué, à Brazzaville, où se situe la direction régionale de l'O.m.s Afrique. Selon les différents messages publiés à cette cérémonie, des soins sûrs et de qualité pour les maladies non transmissibles protègent la santé, optimisent l'utilisation des ressources limitées et renforcent la confiance du public dans les services de santé.

Pour marquer la Journée mondiale de la sécurité des patients, les responsables représentant le gouvernement et de l'O.m.s Afrique ont procédé au lancement de la lumière orange qui a éclairé le bâtiment administratif de l'O.m.s afro, pour symboliser leur engagement commun à garantir que les soins de santé guérissent, soutiennent et protègent chaque personne qui en dépend.

La cérémonie a été co-présidée par le prof Donatien Moukassa, directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population et le Dr Koffi Nyarko, chef d'équipe

à l'O.m.s Afrique, pour les maladies non-transmissibles. Le constat épidémiologique dressé par l'O.m.s est sans appel. Les pathologies chroniques telles que les cancers, le diabète, les affections cardiovasculaires et respiratoires progressent de manière agressive dans la région africaine. Les maladies non-transmissibles ont causé au moins 43 millions de décès dans le monde en 2021. Dans la région africaine, elles ont augmenté à 37% de tous les décès en 2019, contre 24% en 2000. Près des deux tiers de ces décès surviennent prématurément.



Photo d'ensemble à la fin de la cérémonie.

Exhortant les gouvernements des pays membres, le Dr Koffi Nyarko les a invités à intégrer la sécurité des patients dans les politiques, programmes et pratiques quotidiennes liées aux maladies non transmissibles.

Au Congo, selon les responsables en charge de la santé, le pays est en pleine transition épidémiologique. Du fait qu'entre temps, on parlait plus des maladies transmissibles. Mais, la morbidité et la mortalité liées aux maladies non-transmissibles augmentent considérablement dans le pays.

C'est dans ce cadre que sont élaborées des stratégies et des interventions qui permettent de gérer les questions des maladies non transmissibles. «Pour le gouvernement, la qualité des soins et la sécurité sanitaire ne sont pas des options, elles constituent une priorité nationale absolue. Cette volonté s'opérationnalise à travers notre feuille de route sectorielle: le Plan national de développement sanitaire», a dit le prof Donatien Moukassa a rassuré que

Martin BALOUATA-MALEKA

Comme en lutrin

Dieu ne restera jamais notre débiteur

En comptabilité, le débiteur doit une dette au créancier. Mais, dans la réalité de nos vies, aucune situation n'est permanente. Le philosophe Héraclite disait: «Rien n'est permanent, sauf le changement». Tout peut basculer en un instant, comme pour le Roi Ézéchias frappé par la maladie, au sommet de sa gloire, ou ce puissant centenaire romain impuissant face à l'agonie de son serviteur.

La Bible nous avertit: «Ne te vante pas du lendemain, car tu ne sais pas ce qu'un jour peut enfanter» (Proverbes 27:1).

La vie nous impose des saisons d'épreuves où nos privilèges, notre argent ou nos relations ne peuvent rien pour nous. Que ce soit l'impasse médicale de la fille de Jaïrus, la peur de Pierre en prison, ou la solitude de Jésus à Gethsémani, C.S. Lewis rappelait que «la douleur est le mégaphone de Dieu pour réveiller un monde sourd».

Face à la tempête, vers qui te tournes-tu? Ézéchias et le centenaire ont choisi Dieu en lui rappelant leur engagement: l'un sa fidélité, l'autre la synagogue qu'il avait bâtie. L'engagement est une semence-spirituelle, financière ou physique- et la terre de Dieu ne trahit jamais. Comme l'écrivait Martin Luther: «Tout ce que j'ai placé entre les mains de Dieu, je le possède encore». Ne regarde plus à l'épreuve, deviens un bâtisseur.

Dre Annick IMBOU

Associations des amis de Juste-Désiré Mondélé

L'assemblée générale extraordinaire a débouché sur la décision de créer un parti

Les «associations des amis de Juste-Désiré Mondélé» avaient appelé à la tenue, vendredi 4 septembre 2026, dans la salle des congrès du Palais des congrès de Brazzaville, d'une assemblée générale extraordinaire, devant aboutir à la décision portant création d'un parti politique. Elles ont tenu le pari. En effet, plus d'une soixantaine de dirigeants d'associations, d'individualités notamment des personnalités politiques, des élus locaux, des acteurs économiques et sociaux, des étudiants, etc, ont signé une charte d'unification et de fondation du Rassemblement des républicains réformateurs, en sigle 3R, un parti dont Juste-Désiré Mondélé est le leader.

Deux mois après sa démission du poste de secrétaire général du Club 2002-Pur (Parti pour l'unité et la république) et après avoir claqué la porte de ce parti, Juste-Désiré Mondélé, actuel ministre de l'assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, député élu dans la première circonscription de Ouenzé, à Brazzaville, revient sur la scène politique nationale, porté par ses proches, à la tête d'un nouveau parti dénommé «Rassemblement des républicains réformateurs» (3R). C'est la grande décision qui est sortie de l'assemblée générale extraordinaire organisé par la plateforme des associations qui le soutiennent. Après le mot d'ouverture, par le coordonnateur de la plateforme, les participants ont suivi la lecture de la charte, en présence du président d'honneur Juste-Désiré Mondélé. Dans cette charte, les signataires «réaffirment leur attachement à la Constitution qui, en son article premier,



Juste-Désiré Mondélé brandissant la charte signée

stipule que la République du Congo est un Etat de droit, souverain, unitaire et indivisible, décentralisé, laïc et démocratique ainsi qu'aux lois et règlements de la République». «Considérant la nécessité de promouvoir une vision politique fondée sur une idéologie sociale-libérale conciliant la liberté individuelle, la responsabilité, l'initiative privée, la justice sociale, la solidarité nationale et le développement écono-

mique», les forces politiques et associatives qui «partagent cette vision autour d'une organisation politique commune, reconnaissent en Monsieur Juste-Désiré Mondélé, une figure politique autour de laquelle» elles souhaitent «structurer et développer une dynamique politique commune, notamment la défense et la promotion des idéaux républicains portés par Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président

de la République».

Est intervenue ensuite l'étape de la signature de la charte par les individualités, les responsables d'associations et d'assemblées religieuses, suivie de la lecture de la motion portant désignation de Juste-Désiré Mondélé comme président du congrès constitutif dont la tenue est urgente.

Après avoir reçu la charte des mains du coordonnateur de la plateforme, Juste-Désiré Mondélé s'est adressé aux participants, pour son mot solennel très attendu, même s'il a indiqué que ce n'est pas encore le temps des discours. «En toute humilité et en toute responsabilité», il a dit «merci, merci et grand merci» aux participants. «Vous venez d'emprunter un chemin, le chemin de l'unité, de la fraternité, de la solidarité. Ce chemin, nous allons l'emprunter ensemble».

Juste-Désiré Mondélé a terminé son mot en lingala, en promettant de tenir le congrès constitutif du futur parti, entre les mois d'octobre ou novembre prochains, tout en affirmant son attachement à Dieu. L'assemblée générale extraordinaire s'est terminée par une collecte de fonds devant servir à financer le congrès constitutif.

Urbain NZABANI

Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales

Céphas Germain Ewanguï invité au colloque sur les énergies renouvelables, à Paris

Le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales, Céphas Germain Ewanguï, a reçu en audience, jeudi 18 septembre 2026, au siège de son institution, à Brazzaville, le président de l'O.n.g Éveil d'Afrique, Ugain Hamed Kaya Mikala, venu lui remettre une invitation à participer à un colloque de haut niveau sur les énergies renouvelables et la préservation de l'environnement, prévu le 1er octobre à Paris, en France. Ce colloque, dont il présidera la cérémonie d'ouverture, réunira des experts d'Afrique centrale et d'Europe autour des enjeux liés à la transition énergétique et au développement durable.



Ugain Hamed Kaya Mikala et Céphas Germain Ewanguï.



La photo de famille, après l'audience.

Ugain Hamed Kaya Mikala a présenté les objectifs et les principales thématiques du colloque qui entend favoriser les échanges d'expériences et d'expertises entre les deux régions. «Nous sommes déjà très fiers. Je parle de satisfaction, parce que le secrétaire permanent a manifesté véritablement un enthousiasme et aussi un engouement à prendre part à ce grand rendez-vous», a-t-il déclaré à la presse à l'issue de l'entretien.

Selon lui, le colloque permettra de mettre en lumière les enjeux de la transition énergétique et les avantages du développement durable. «Ce colloque est un dialogue entre les experts de l'Europe et ceux d'Afrique centrale», a-t-il souligné. Les conclusions et recommandations scientifiques issues des travaux devraient servir de référence aux participants dans leurs efforts en faveur de la promotion des énergies renouvelables et de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations unies, pour le développement durable. De son côté, Céphas Germain Ewanguï a salué la reconnaissance accordée à la société civile congolaise à travers cette invitation internationale. «Notre satisfaction, d'abord, est de voir et de noter la valeur qu'on accorde aujourd'hui à la société civile congolaise à l'échelle internationale», a-t-il déclaré, estimant que cette invitation constitue «un grand sentiment de fierté» pour la société civile congolaise. «Au-delà de notre modeste personne honorée, il y a, l'ensemble, de la société civile congolaise qui est honorée. C'est le pays, la République du Congo, qui est honoré», a-t-il ajouté.

À Paris, les participants devront confronter leurs expériences et formuler des recommandations sur la transition énergétique, la préservation de l'environnement et les réponses à apporter aux défis climatiques.

Roland KOULOUNGOU

M.a.e.p Congo-Sénégal

Alain Akouala-Atipault chez Ibrahima Biry Tandia, pour renforcer la coopération

Alain Akouala-Atipault, président de la Commission nationale du M.a.e.p (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs), a effectué, du 3 au 6 septembre 2026, une visite de travail à Dakar, capitale du Sénégal, au cours de laquelle il s'est entretenu, pendant plus de deux heures, avec son homologue sénégalais, Ibrahima Biry Tandia, au siège du Conseil national du M.a.e.p du Sénégal. Au cœur de leurs échanges: le partage d'expériences et le renforcement de la coopération en matière de gouvernance.

La visite de travail à Dakar traduit la volonté d'Alain Akouala-Atipault de renforcer les échanges avec les structures nationales du M.a.e.p et de s'inspirer des pratiques pertinentes développées par les autres pays membres du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Au cours de l'échange avec son homologue sénégalais, Ibrahima Biry Tandia a présenté à son homologue congolais l'expérience du Sénégal dans la mise en œuvre du M.a.e.p. Le pays a déjà réalisé trois rapports d'évaluation globale et contribué au rapport sur la gouvernance en Afrique, publié



Ibrahima Biry Tandia et Alain Akouala-Atipault pendant leur entretien.

en 2025. Il se distingue aussi par la régularité de ses cotisations statutaires au secrétariat continental du M.a.e.p.

Pour Alain Akouala-Atipault, l'expérience sénégalaise ne constitue pas une surprise, au regard du rôle historique joué par le

Sénégal dans les grandes initiatives africaines en matière de développement. Il a cité l'exemple de l'ancien Président Abdoulaye Wade, l'un des concepteurs du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), aux côtés d'autres Chefs africains comme l'Algérien Abdelaziz Bouteflika, le Sud-Africain Thabo Mbeki et le Nigérien Olusegun Obasanjo à qui il a rendu hommage, en les qualifiant de «dignes fils d'Afrique» et de véritables panafricanistes.

Le partage d'expériences entre le Congo et le Sénégal apparaît ainsi comme un levier pour renforcer la dynamique du M.a.e.p au Congo et contribuer à la promotion des principes de bonne gouvernance à l'échelle continentale. Les deux hommes ont exprimé leur volonté de renforcer leur coopération autour du partage d'expériences et des bonnes pratiques en matière de gouvernance et d'évaluation des politiques publiques. Alain Akouala-Atipault n'a pas manqué, au cours de son séjour dakarois, de présenter ses civilités à l'ambassadeur du Congo au Sénégal, Jean-Luc Aka-Evy.

Roland KOULOUNGOU

Banque



M. Ibrahim Dohia Traoré nommé Directeur général de la B.c.i

Le Conseil d'administration de la B.c.i (Banque commerciale internationale), filiale du Groupe panafricain B.c.p (Banque centrale populaire), a acté, le 11 septembre 2026, la nomination de M. Ibrahim Dohia Traoré au poste de Directeur général, sous réserve de l'approbation des autorités locales et réglementaires. Il succède à M. André Gilles Ernest Collet, arrivé au terme de son mandat.

Fort de 27 années d'expérience dans les secteurs financier et des technologies de l'information, M. Traoré occupait, depuis 2022, les fonctions de Directeur exécutif au sein de B.c.p International, en charge de la Banque de détail à l'international. À ce titre, il pilotait un périmètre couvrant 15 banques dans 14 pays d'Afrique subsaharienne et représentait le Groupe au sein des Conseils d'administration de plusieurs de ses filiales.

Auparavant, M. Traoré a occupé, de 2020 à 2022, le poste de Directeur du Pôle Banque de détail d'Abi (Atlantic business international), holding subsaharienne du Groupe en Afrique de l'Ouest, après avoir dirigé, de 2014 à 2020, son Pôle Organisation et Système d'information. De 2006 à 2014, il a également été Directeur général d'Atlantique technologie, entité en

charge des activités technologiques des filiales d'Abi.

Ce parcours lui a permis de développer une solide expertise en stratégie et développement à l'international, management des réseaux bancaires, transformation et digitalisation, gouvernance ainsi qu'en conduite de projets structurants. Diplômé d'un MBA spécialisé en Management financier de l'ESG Paris, M. Traoré est également titulaire d'un certificat d'administrateur de banques de l'Institut marocain des administrateurs, en collaboration avec l'Université Internationale de Rabat, ainsi que d'un Advanced Management Program de MDE Business school et de l'IESE Business School de Barcelone (Espagne). Il est par ailleurs diplômé en informatique de l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire.

Cette nomination

s'inscrit dans la dynamique de développement et de transformation de la B.c.i et dans la mise en œuvre des ambitions du Groupe B.c.p portées par son Plan stratégique A.c.t 2030. À la tête de la B.c.i, M. Traoré aura pour mission d'accélérer cette dynamique, de renforcer les performances de la banque et d'accompagner ses ambitions de croissance, de transformation et d'innovation au service de ses clients et de l'économie congolaise.

Le Conseil d'administration de la B.c.i lui adresse ses vœux de plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et lui assure son plein soutien. Il tient également à saluer l'engagement de M. André Gilles Ernest Collet et sa contribution au développement de la B.c.i au cours des sept années passées et lui adresse ses meilleurs vœux pour la suite de son parcours.



Ibrahim Dohia Traoré, directeur général B.c.

A propos de la B.c.i

La B.c.i (Banque commerciale internationale) se positionne comme un acteur bancaire de premier plan, au service de l'ensemble des catégories de clientèle, des particuliers aux grandes entreprises, en passant par les professionnels et les institutions. Engagée dans une démarche de développement

responsable, elle accompagne activement les dynamiques économiques du Congo à travers des solutions financières adaptées.

Filiale du Groupe Banque centrale populaire (B.c.p), la banque propose une gamme diversifiée de produits et services bancaires, conçus pour répondre aux besoins de son environne-

ment et aux exigences du secteur bancaire.

(Tiré du Communiqué de presse du 17 septembre 2026, Brazzaville)

Contact Presse
BCI

Fortuné Emmanuel
Senghor LOUHOU
MASSENSO
emassengo@bci-congo.com

Pourquoi le Congo doit créer un Ministère de l'économie sociale et solidaire!

Depuis le contre-choc pétrolier de 2014 et, plus récemment, les affres de la crise sanitaire mondiale et des tensions inflationnistes, la République du Congo traverse une zone de fortes turbulences. Si les indicateurs macroéconomiques tentent timidement de repasser au vert, grâce à la remontée des cours du brut, le tissu social, lui, reste profondément meurtri. Le chômage endémique des jeunes, la précarisation des ménages, l'économie informelle omniprésente mais non structurée, et le creusement des inégalités dessinent le visage d'une crise socioéconomique aigue et appellent une réinvention du modèle de développement. Dans cette quête, un concept gagne du terrain partout dans le monde: l'économie sociale et solidaire.

La réponse publique ne peut plus se contenter des recettes classiques de la relance par le haut (grands travaux, industries extractives...). Il devient impératif de regarder vers le bas, vers les territoires, vers les initiatives citoyennes. C'est précisément ici que se joue la nécessité de créer, en République du Congo, un Ministère de plein exercice dédié à l'E.s.s (Économie sociale et solidaire).

L'économie congolaise est, dans les faits, majoritairement sociale, solidaire et informelle. Des tontines (likelemba) aux coopératives agricoles des plateaux batékés, des groupements de femmes commerçantes de Pointe-Noire aux associations de jeunes recycleurs de Brazzaville, la population

survit et innove grâce à des mécanismes de solidarité horizontale. Or, cet immense gisement de résilience est aujourd'hui un angle mort institutionnel. Les questions de l'artisanat, de l'économie informelle, des mutuelles de santé ou des coopératives sont éparpillées entre plusieurs départements ministériels (P.m.e, Affaires sociales, Agriculture, Jeunesse...) sans vision cohérente ni budget dédié.

Créer un Ministère de l'E.s.s, ce n'est pas ajouter une bureaucratie coûteuse. C'est reconnaître institutionnellement la réalité économique du pays et offrir un guichet unique, une voix au gouvernement et un cadre légal protecteur à des millions de Congolais qui créent de la richesse hors des radars de l'État.

Dans un pays où la richesse nationale repose sur une rente pétrolière aux mains de quelques-uns, l'Économie sociale et solidaire offre une troisième voie. Elle n'est ni l'attente passive des subventions de l'État-providence (que l'État congolais n'a d'ailleurs pas les moyens de financer massivement), ni la jungle d'un marché dérégulé qui broie les plus faibles.

Un ministère dédié pourrait porter des politiques publiques structurantes:

- la formalisation progressive et incitative:

L'idée est simple: un commerçant, un artisan ou une coopérative qui accepte de s'enregistrer auprès du Ministère chargé de l'E.s.s recevra en échange un statut juridique

Par Fulbert Ibara, économiste de la santé et de la protection sociale



simplifié, une exonération fiscale temporaire et, surtout, l'accès aux marchés publics de l'État. Nous arrêterons de pénaliser ceux qui entreprennent; nous les accompagnerons.

- l'accès au financement solidaire:

Créer un ministère sans caisse ne sert à rien. Il faudra adosser à ce ministère un Fonds national de développement solidaire (F.n.d.s), pour sortir les porteurs de projets des griffes des usuriers. Ce fonds ne prêtera pas comme les banques classiques. Il financera des projets à fort impact social: une coopérative de femmes qui transforme le manioc, une mutuelle de

santé villageoise, une start-up qui recycle les déchets plastiques de Brazzaville. Le critère ne sera pas la garantie matérielle, mais la viabilité du projet et son utilité pour la communauté.

- La préférence solidaire dans la commande publique:

L'État devra prendre un décret exigeant que 20% des marchés publics (cantines scolaires, fournitures, entretien des espaces verts, construction de petites infrastructures) soient réservés aux groupements, coopératives et associations issus de l'économie sociale. L'argent de l'État doit d'abord faire vivre les Congolais qui travaillent, avant de partir à l'étranger.

- La territorialisation de l'économie:

En faisant des collectivités locales et des préfectures des partenaires de la création d'emplois non délocalisables (transformation agroalimentaire, services à la personne, économie verte). Un ministère dédié aurait la capacité de territorialiser les politiques de développement. Il pourrait coordonner des pôles territoriaux de coopération économique, financer des incubateurs ruraux, et contractualiser avec les collectivités locales pour faire de l'E.s.s le bras armé de la décentralisation. Sans ce partage politique, les initiatives locales resteront éparpillées, sous-financées et sans perspective de changement d'échelle.

Le rôle décisif dans le déploiement de l'Assurance maladie universelle:

L'E.s.s, à travers les mutuelles de santé, apporte une réponse concrète et éprouvée.

Premièrement, les mutuelles résolvent le défi de la collecte des cotisations. Un travailleur informel -vendeur au marché Total, pêcheur sur le fleuve Congo, planteur dans la Sangha- n'a ni bulletin de salaire ni employeur pour prélever une cotisation. Une mutuelle de proximité, ancrée dans sa communauté ou sa filière professionnelle, peut adapter les modalités de co-

(Suite en page 7)



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BCI/DG/DPRM/DAO/2026/03

La Banque Commerciale Internationale (BCI) lance un appel d'offres ouvert relatif au gardiennage et à la sécurité de ses sites professionnels et résidentiels.

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium de soumissionnaires).

Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition aux désireux soumissionnaires, sans frais, sur demande par mail adressé à : appel-offres@bcicongo.com, à partir du lundi 21 Septembre 2026.

La date limite de dépôt des plis est fixée au Vendredi 23 Octobre 2026, 15h30 minutes (Heure Locale en République du Congo)

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous,
- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI) AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville, République du Congo
Pôle Ressources & Moyens / Service Achat (2e étage)
Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission des offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.

NB : les cahiers des charges ne sont plus disponibles sous format papier

Ibrahim Dohia TRAORE
Direction Générale

F.a.o.p (Fonds d'appui aux organes de presse)

Le gouvernement promet de passer à la concrétisation

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la première édition du Sicom (Salon de l'information, de la communication et des médias), jeudi 17 septembre 2026, au Centre international de conférence de Kintélé, le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso a confirmé, dans son discours d'ouverture, l'annonce faite par le ministre de la communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla, dans son discours de circonstance, de rendre bientôt opérationnel, le F.a.o.p (Fonds d'appui aux organes de presse), après la publication de son cadre réglementaire. «Ce texte désormais finalisé, va rendre opérationnel, dans les toutes prochaines semaines, cet important outil attendu par l'ensemble de la corporation», a-t-il déclaré, comme en témoigne l'extrait ci-après.

A bordant la question du Fonds d'appui aux organes de presse, le ministre Thierry Lézin Mougalla a déclaré que «ce fonds deviendra, désormais, un instrument pérenne d'aide et de soutien à la presse nationale

et permettra de l'aider à répondre aux défis du temps présent.

A ce propos, j'ai le plaisir d'annoncer, ici et maintenant, qu'un arrêté, étape juridique nécessaire pour organiser les modalités d'accès des organes de



Anatole Collinet Makosso à la tribune du Sicom.

presse à ce fonds d'appui, a été rédigé. Ce texte réglementaire, qui est le fruit de la concertation entre le Ministère de la communication, le Conseil supérieur de la liberté de la communication et les organisations représentatives des professionnels des médias, ce texte désormais finalisé, va

rendre opérationnel, dans les toutes prochaines semaines, cet important outil attendu par l'ensemble de la corporation».

Prononçant son allocution d'ouverture du salon, le Premier ministre Collinet Makosso a affirmé que le gouvernement s'y engage: «...En faisant référence à cela, il (le ministre de la



Thierry Lézin Mougalla.

communication) a simplement voulu me dire: Monsieur le Premier ministre, nous attendons justement la matérialisation de ce financement de la presse. Et le gouvernement, oui, peut encore dire aujourd'hui qu'il s'y engage, comme il s'y engage avec la pression forte, récurrente et continue exercée

par le Monsieur le ministre de la communication, sur le statut particulier des journalistes».

Ainsi, l'ouverture de la première édition du Sicom a

apporté la clarté tant attendue par les dirigeants des organes de presse publics et privés, sur l'opérationnalisation du Fonds d'appui aux organes de presse, depuis ces trois derniers mois. Espérons que l'attente de son opérationnalisation ne sera plus pour des semaines.

Urbain NZABANI

Sécurité civile

La prise en charge sanitaire des examens scolaires toujours en hausse

22.452 personnes ont été prises en charge lors de la couverture sanitaire des examens d'Etat et concours scolaires sessions 2026, par le Commandement de la sécurité civile. C'est ce qui ressort du bilan présenté vendredi 11 septembre 2026, lors d'un point de presse à la Caserne principale des sapeurs-pompiers, à Brazzaville, par le colonel de police Itoua Yoyo Ambianzi Yoga, commandant en second de la sécurité civile, sous la supervision du général de police de première classe, Albert Ngoto. Ce chiffre est en progression de 3,67% par rapport à celui de 2025, soit 825 cas de plus.

Depuis 2018, après l'arrivée du général Ngoto à la tête de la sécurité civile, la mission de couverture sanitaire des examens et concours scolaires connaît une progression régulière, année après année, dans les deux secteurs de l'enseignement général et de l'enseignement technique et professionnel. Pour la session 2026, la couverture sanitaire a été étendue à 66 localités réparties dans 14 des 15 départements du pays. Douze d'entre elles disposent de services de sécurité civile, tandis que 54 sont situées dans des zones dépourvues d'une implantation de ces services. Dix nouvelles localités ont été intégrées au dispositif de la sécurité civile par rapport à l'année précédente: Île Mbamou; Fouta; Mboukou; Bambama; Tchikapika; Kabo; Makotimpoko; Ollombo; Ngania et Ignié.

Selon le bilan présenté par le commandant en second de la sécurité civile, chargé de la mobilité et des opérations de secours, le colonel de police Itoua Yoyo Ambianzi Yoga, «les céphalées constituent le principal motif de prise en charge. Elles représentent



Le général Albert Ngoto.

7.161 cas, soit 31,90% du total. Elles sont suivies des douleurs abdominales, avec 3.274 cas (14,58%), et de la dysménorrhée, avec 2.133 cas (9,50%). Le syndrome grippal a représenté 1.798 cas, la diarrhée 1.246 et la fièvre 1.155. Ces six principaux motifs regroupent 16.767 prises en charge, soit 74,68% du total. La répartition par sexe fait apparaître 8.657 cas chez les femmes contre 6.485 chez les hommes». La présentation de ces statistiques s'est faite avec l'appui d'un vidéo-projecteur montrant les tableaux statistiques des interventions réalisées. Ce qui démontre un grand

travail de collecte des données et leur traitement.

Pour l'enseignement général, 16.619 prises en charge ont été enregistrées en 2026 dont 37 évacuations sanitaires. Brazzaville arrive en tête avec 6.188 cas, suivie du Département de la Likouala (1.997 cas) et des départements de Pointe-Noire et Kouilou (1.925 cas).

Quant à l'enseignement professionnel, il y a eu au total 5.833 prises en charge dont 10 évacuations sanitaires. Dans ce secteur de l'enseignement, Brazzaville est toujours en tête avec 1.933 cas, suivie de la Sangha (821 cas) et de la Cuvette (651 cas).

Ce qui donne un total pour les deux secteurs de l'enseignement de 22.452 prises en charge dont 47 évacuations sanitaires. Le Département de Brazzaville vient en tête avec 8.121 cas devant Pointe-Noire et le Kouilou (2.448 cas), la Likouala (2.400 cas) et la Sangha (1.858 cas).

«L'analyse de l'évolution des prises en charge depuis 2018 met en évidence une progression particulièrement significative de l'activité. La tendance est globalement ascendante. De 2.601 prises en charge en 2018, le volume est passé à 22.452 en 2026, soit une hausse de 8,6%», a précisé le commandant en second de la sécurité civile.

Enfin, en ce qui concerne les ressources humaines et les moyens logistiques en jeu, la couverture sanitaire a mobilisé, en moyenne, 517 personnes, dont des médecins, infirmiers et secouristes pour chaque examen d'Etat ou concours. Seize vecteurs de projection, comprenant des véhicules de secours et de liaison, des moyens nautiques et des motos ont également été engagés, ainsi que 20 tonnes meublées et 66 kits médicaux. Neuf ans après le lancement du dispositif, le défi pour le commandement de la sécurité civile n'est donc plus seulement de couvrir les examens, mais de garantir que chaque candidat, où qu'il se trouve sur le territoire national, puisse accéder aux premiers secours.

Roland KOULOUNGOU

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, ne savent plus à quel saint se vouer en ce moment. Ils se souviennent qu'au début des années 2010, le slogan était de faire du Congo, à l'horizon 2025, un pays émergent. C'était le rêve d'un avenir qui chante quoi!

Un rêve qui était porté non pas par une économie productrice, mais plutôt rentière. Le pétrole fournissait au budget de l'Etat des recettes à foison. L'élite aux affaires vivait comme sur des nuages. Comme tous les Congolais, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu cherchaient aussi à tirer leur épingle du jeu au cours de cette période de vaches grasses. L'élite aux affaires était dans de grands projets d'envoi des familles au Canada, aux Etats-Unis ou en Europe, de construction d'hôtels-résidences à plusieurs étages à Pointe-Noire, Brazzaville et de villas somptueuses au village. Les épouses et les enfants des dirigeants animaient des associations philanthropes qui, lors des fêtes de Noël et de fin d'année, se distinguaient par de généreux dons aux populations. Pendant ce temps, la municipalisation accélérée battait son plein dans les départements, à tour de rôle, chaque année. On allait célébrer la fête de l'indépendance dans le chef-lieu du département ayant bénéficié de la municipalisation accélérée. C'était inédit dans l'histoire du pays!

Puis, en juin 2015, l'on parla de l'effondrement des prix du pétrole. On n'y fit pas attention. A partir de 2016, les recettes budgétaires ont commencé à chuter, le pays résistait encore, grâce à des réserves, jusqu'à épuiser les fonds des générations futures. A partir de 2020, la pandémie de covid-19 provoqua une récession économique de grande ampleur. Au plan national, la crise économique s'aggrava. Le rêve de l'émergence s'en-vola dans les oubliettes de l'histoire.

Comme nombre de leurs compatriotes, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu sont condamnés à l'article 15: débrouillez-vous pour vivre. Le système D quoi! Coupures d'électricité, pénurie d'eau courante, difficultés de transport en commun, inflation des prix des denrées alimentaires courantes, retards de salaires, de pensions, de bourse, chute des chiffres d'affaire dans le business, compression de personnels dans les entreprises privées, pertes d'emplois, aggravation du chômage, crise financière, tension, A.v.c, crise cardiaque, diabète, palu, maux de tête, hospitalisation, stress, oisiveté, veillée mortuaire, enterrement, c'est le lot quotidien de nombre de compatriotes. Bref, la malédiction du pétrole quoi. Comprendre qui pourra. Aurovoir et à bientôt!

Diag LEMBA

Portrait

Guil Alex Morlendé: concilier professionnalisme, sport et engagement citoyen!

Maître Abara Nganga Nzété Mabé, de son vrai nom Guil Alex Morlendé, la trentaine révolue, est un cadre évoluant à l'I.g.f (Inspection générale des finances). Depuis 2015, c'est un mordu du ju-jitsu self-défense, sport qu'il pratique dans le Club Kaké du grand-maître Aniélé, au Quartier Massengo, dans le 9ème arrondissement Djiri, à Brazzaville. Ceinture noire Premier Dan, il est, au sein de la Fécoju-self (Fédération congolaise de ju-jitsu self-défense), deuxième membre du Bureau exécutif, chargé de la publication institutionnelle, du suivi, du contrôle éditorial, de la diffusion ainsi que de la coordination des informations relatives aux athlètes.

Guil Alex Morlendé commence sa carrière sportive dans le football de quartier. En 2007, il remporte le titre de champion de Brazzaville avec le Club Basic-sport de Ouenzé, dans une compétition organisée par l'Association Baobab. A partir de 2015, il se lance dans la pratique du ju-jitsu self défense, sport issu des arts martiaux traditionnels japonais des samourais. Deux ans plus tard, il est promu au sein de la sélection nationale, les Diables-Rouges, pendant qu'il était ceinture verte. En 2023, il obtient la ceinture noire Premier Dan. Après, il a dû mettre progressivement un terme à sa carrière sportive professionnelle, pour se consacrer à la formation des jujitsukas.

Au plan professionnel, Guil Alex Morlendé évolue à l'I.g.f (Inspection générale des finances), où il exerce en qualité de chef du Bureau gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (G.p.e.c). Titulaire d'un master 2 en ressources humaines, obtenu à Afi-l'Ue (Université d'entreprise) de Dakar (Sénégal), il est spécialiste des



Guil Alex Morlendé, alias maître Abara Nganga Nzété Mabé.

ressources humaines et de la transformation organisationnelle. Il s'intéresse particulièrement aux questions liées à la gestion des compétences, à l'organisation du travail, au développement des talents et à la modernisation des administrations. Sa formation

académique s'est distinguée par une reconnaissance honorifique intitulée, «Parcours inspirant et contribution durable», témoignant ainsi de sa singularité.

Son engagement public a pris une nouvelle dimension en 2026, année durant laquelle

il se fait davantage connaître à travers la mobilisation de la jeunesse dans les quartiers de la deuxième circonscription de Djiri. A certaines occasions, il lui est arrivé de rassembler plusieurs centaines de jeunes, grâce à ses actions de proximité, faisant de lui une figure inspirante au sein de la jeunesse de son arrondissement.

Au-delà de l'administration, du sport et de ses actions auprès de la jeunesse, Alex Morlendé est également entrepreneur. Il est notamment représentant au Congo de la marque «Nation-Wear», une vente en ligne britannique proposant des collections de vêtements et accessoires (tee-shirts, polos, casquettes, trainings, survêtement, maillot, etc). Par cette collaboration, il développe ainsi son expérience dans le secteur privé.

Il faut dire que son parcours dans les arts martiaux l'a élevé dans une philosophie de vie, fondée sur la discipline, la persévérance, le dépassement de soi et le sens de responsabilité. Comme quoi, à travers ses différentes expériences, Guil Alex Morlendé s'inscrit dans la génération des jeunes cadres congolais conjuguant compétence professionnelle, engagement citoyen, culture du résultat et transmission aux jeunes générations.

Luze Ernest BAKALA

Première édition de l'Ultra-trail running M'Foa-Ndjindji

José Cyr Ebina et une quinzaine de jeunes ont marché de Brazzaville à Pointe-Noire

L'Association multisport Lion d'or que dirige José Cyr Ebina a organisé, du 23 au 30 août 2026, la première édition de l'Ultra-trail running M'Foa-Ndjindji, une course de fond sur un parcours de 582 Kms entre Brazzaville et Pointe-Noire, en sept étapes. Ils étaient environ 80 coureurs à prendre la ligne de départ. Ils sont arrivés 18 à Pointe-Noire dont 16 ont franchi la ligne d'arrivée. Flavien Diakabana s'est imposé dans la dernière étape, Maléle/Pointe-Noire (30 km), en 2 heures 5 minutes, devant Guelor Vedze (2h 14 min) et Charlemagne Samba (2h 15 min). Ils étaient 80 coureurs ayant pris le départ, 16 ont franchi la ligne d'arrivée. Ainsi, Flavien Diakabana a confirmé son statut de champion de la première édition de l'Ultra-trail running M'Foa-Ndjindji.



Après l'arrivée devant la gare ferroviaire de Pointe-Noire



Un athlète pendant la course.

Flavien Diakabana s'est illustré lors des deuxième, troisième, quatrième et sixième étapes. Il avait notamment remporté les 70 kilomètres entre Boulankio et Ngatoko, les 60 kilomètres entre Ngatoko et Mindouli, puis les 104 kilomètres entre Mindouli et Biyoki, ainsi que les 79 kilomètres entre le PK 150 et Doumanga, une étape particulièrement éprouvante, en raison du brouillard, de la pluie et des conditions de sécurité sur cette portion sensible de la Route nationale n°1.

La cinquième étape, disputée le 27 août sur 114 kilomètres, entre Biyoki et le PK 150, avait été remportée par Frangelin Ebobi, secondé par Brice Matoko. Il s'agissait du plus long parcours de cette édition. La première étape, quant à elle, avait été remportée par Maël Smith Okouké, avant sa disqualification lors de la deuxième journée.

Malgré les difficultés rencontrées tout au long de la compétition, notamment les conditions météorologiques et les risques liés à certains axes routiers, les athlètes ont pu poursuivre leur course, grâce à l'équipe médicale constituée de deux médecins et d'une masseuse professionnelle, l'encadrement de l'équipe logistique et les consignes de sécurité fournies par les agents de la L.c.r (La congolaise des routes), qui ont accompagné les coureurs lors des étapes les plus sensibles.

Ils étaient près de 80 athlètes à prendre le départ de cette première édition, sur les 153 inscrits. Après la deuxième étape, ils n'étaient plus que 18, dont José Cyr Ebina, président de l'Association Multi-sports Lion d'or. À l'issue de la dernière étape, 16 coureurs ont finalement franchi la ligne d'arrivée: Flavien Diakabana et Hordy Mowe (Association multi-sports Lion d'or); Guelor Vedze et Legrand Margane Edoungatso (Club D.g.s.p); Brice Matoko et Audry Mougondo (Yassa athletic's), ainsi que les athlètes indépendants, Charlemagne Samba, Ruben Milandou, Frangelin Ebobi, Emmanuel Keta, Nazaire Osselaka, Olsen Michaël, Dufrade Ghisdorel Moubouba, Sage Mvouoni Akélé et Jean Kani. On reviendra sur cette épreuve sportive originale dans le pays.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle

Campagne «il n'est jamais trop tard pour apprendre»

Au lendemain de la 60ème Journée internationale de l'alphabétisation, la Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, sous la conduite de son directeur Rémy Alain Blaise Boumba, a organisé, durant la journée du mercredi 9 septembre 2026, la Campagne «il n'est jamais trop tard pour apprendre». Après la cérémonie de lancement, à la Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, à Brazzaville, treize équipes ont sillonné les quartiers, marchés et espaces publics à travers les arrondissements de la ville capitale, pour sensibiliser les populations sur les possibilités offertes par les dispositifs publics d'alphabétisation et de rescolarisation.

Dans son allocution à la cérémonie de lancement de la campagne, Rémy Alain Blaise Boumba a insisté sur la nécessité de transformer le message de la Journée internationale en une action concrète. «Cette opération ne constitue pas une simple campagne de communication. Elle doit permettre de rencontrer directement les

personnes qui ont quitté prématurément l'école ou qui n'ont jamais eu l'occasion de la fréquenter». «Il n'est jamais trop tard pour apprendre!», a-t-il rappelé. L'alphabétisation, a rappelé le directeur général, «ne doit pas être perçue ni comme une faveur ni comme une source de stigmatisation. Elle constitue un moyen de ren-

forcer l'autonomie, la dignité, l'insertion professionnelle et la participation à la vie de la communauté».

Sur le terrain, le message s'est voulu particulièrement concret. Des structures sont déjà disponibles pour accueillir les personnes désireuses de reprendre leur parcours éducatif, comme les centres situés à l'Ecole primaire Plateau A, au Plateau de 15 ans, à Moun-gali, à Louango Marine à Kinsoundi, dans le premier arrondissement Makélékélé, ainsi qu'à l'Ecole primaire de Moutabala, à Mfilou, en plus de plusieurs autres sites.

À l'échelle nationale, il existe actuellement environ 183 centres d'alphabétisation, 109 centres de rescolarisation et 8 centres de post-al-

phabétisation. À l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a également annoncé l'ouverture, à la rentrée pédagogique 2026-2027, de nouveaux centres dans les Départements des Plateaux, de la Bouenza et de la Lékoumou. Des centres spécifiquement destinés aux populations autochtones sont notamment prévus: Ngoulayo à Djambala, dans les Plateaux; Kifoulou à Tsiaki, dans la Bouenza et Doudou à Mayéyé, dans la Lékoumou.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

De la compétence à la croissance: l'Afrique peut-elle encore former sans savoir ce qu'elle veut produire?

Sicom 2026, intelligence artificielle, nouveaux métiers, cybersécurité et Zlecaf: le prochain défi africain n'est plus seulement de former davantage, mais de transformer chaque compétence en capacité productive, chaque capacité en valeur et chaque valeur en croissance souveraine durable.

À Brazzaville, le Sicom 2026 a posé une question qui dépasse très largement les médias. Ses résolutions appellent à moderniser le cadre juridique, soutenir la création audiovisuelle, accompagner la transition numérique de la presse, former aux outils numériques et à l'intelligence artificielle, professionnaliser les nouveaux métiers, organiser la monétisation des contenus, adapter la fiscalité et créer un observatoire national des médias et du numérique. Pris séparément, chacun de ces chantiers paraît sectoriel. Mis bout à bout, ils dessinent autre chose: une chaîne de transformation économique.

Témoigner? Produire? Former? Innover? Monétiser? Grandir

Pendant des années, l'Afrique a mesuré une partie de sa transformation numérique par le nombre de personnes connectées, de jeunes formés, d'ordinateurs distribués, de plateformes

lancées ou de services dématérialisés. Ces indicateurs sont nécessaires. Ils ne disent pourtant pas combien de valeur économique et stratégique reste effectivement dans le pays. Le Cadre Afrik@Cybersecurite 3.0 conduit donc à déplacer la question: quelles transformations économiques voulons-nous réaliser, quels métiers supposent-elles, quelles compétences devons-nous construire et quelle croissance voulons-nous en retirer?

Besoin économique? Métier? Compétence? Formation? Certification? Production? Monétisation? Marché? Croissance.

Un pays peut former sans créer d'emplois. Certifier sans disposer d'entreprises capables d'absorber les compétences. Produire sans maîtriser la distribution. Développer des contenus sans en contrôler la monétisation. Accroître les usages numériques tout en laissant les



données, la relation client, les revenus publicitaires ou l'intelligence algorithmique être captés ailleurs. Qui produit? Qui héberge? Qui distribue? Qui recommande? Qui facture? Qui monétise? Qui fiscalise? Qui détient les données? Qui protège les actifs? Qui

possède la relation avec le marché? Le Sicom rend cette interrogation particulièrement concrète. Ses résolutions proposent des formations certifiantes adaptées aux nouveaux usages numériques pour les métiers de la communication, de la publi-

cité, du «community management» et de la création de contenus. Elles demandent également de renforcer la formation des journalistes à l'éthique, à la vérification des faits, aux outils numériques et à l'intelligence artificielle. L'intelligence artificielle transforme les tâches par lesquelles les jeunes entraînent traditionnellement dans les métiers. Rédiger un premier texte, résumer un document, préparer une veille, décliner un contenu, produire une image ou analyser des données peuvent désormais être partiellement automatisés. La question n'est donc plus seulement: «Quel métier enseigner?» Elle devient: «Quelle part du métier restera humaine, quelle part sera augmentée par l'I.a et quelles nouvelles responsabilités en découleront?».

Le jeune doit apprendre ce que l'I.a peut suggérer, ce qu'il doit vérifier, ce qu'il doit décider et ce dont il demeure responsable. La compétence de demain ne sera pas la simple maîtrise d'un outil. Elle sera la capacité de travailler avec des systèmes intelligents sans leur abandonner le jugement. Plus une activité numérique réussit, plus elle crée des actifs: identité, audience, contenus, réputation, propriété intellectuelle, données, paiements, archives, relations commerciales. Plus ces actifs prennent de la valeur, plus ils doivent être protégés.

Compétence? Création? Donnée? Cybersécurité? Monétisation? Marché? Croissance

La Zlecaf change en effet l'échelle du raisonnement. Former un professionnel congolais ne signifie plus nécessairement le préparer au seul marché de Brazzaville ou de Pointe-Noire. Une agence, un studio, un producteur, un créateur ou un prestataire numérique peuvent progressivement viser la Cemac, l'Afrique francophone puis le marché continental.

Le rôle de l'État change alors lui aussi. Il ne consiste pas à produire chaque contenu ni à décider quels entrepreneurs doivent réussir. Il consiste à construire l'environnement dans lequel l'initiative peut devenir durable: État de droit; règles lisibles; qualification; financement; infrastructures; paiements; propriété intellectuelle; fiscalité; concurrence; cybersécurité et accès au marché.

Pas de marché durable sans état de droit

L'observatoire national des médias et du numérique proposé par le Sicom devient ici stratégique. Mais, il ne devrait pas devenir un silo supplémentaire. Ses données devraient pouvoir dialoguer,

dans le respect des compétences institutionnelles et de la protection des données, avec celles de l'emploi, de la formation, de l'entrepreneuriat, de la fiscalité et du développement.

La même logique vaut pour la diaspora. Elle ne doit plus être regardée seulement comme source de transferts financiers. Elle peut devenir réseau de prospective des métiers, de mentorat, de normes, de marchés, d'investissement et de transfert de compétences. Un professionnel congolais exerçant à Paris, Bruxelles, Montréal, Abidjan ou Johannesburg peut signaler ce que l'I.a change déjà dans son métier et contribuer à préparer les compétences nécessaires au Congo avant que la rupture ne s'impose.

Le démonstrateur pourrait commencer modestement: trois métiers; trois référentiels 2030; trois parcours certifiants, une composante commune I.a-Data-Cyber, un dispositif de Premier emploi augmenté, un mécanisme de monétisation et un tableau de bord.

Combien de jeunes formés? Combien certifiés? Combien insérés? Combien d'entreprises créées? Combien de revenus générés? Combien de marchés obtenus? Combien d'emplois supplémentaires? Quelle valeur ajoutée? Quelle part de cette valeur reste au Congo?

Car, une politique numérique qui ne sait pas dire comment elle contribue à la productivité, à l'emploi, à l'entreprise, aux recettes, à l'investissement ou à l'exportation risque de confondre activité et transformation. La souveraineté n'est pas l'autarcie. Elle est la capacité de choisir ses interdépendances, de comprendre ses dépendances, de sécuriser ses actifs et de conserver une capacité de reprise en main. Le Sicom 2026 nous offre ainsi un laboratoire particulièrement utile: celui d'un secteur où l'I.a transforme déjà les métiers, où les plateformes structurent l'accès au marché, où les données deviennent des actifs et où la monétisation détermine la viabilité.

Former. Certifier. Produire. Sécuriser. Monétiser. Accéder au marché. Mesurer. Grandir.

C'est à cette condition que le numérique cessera d'être seulement un espace de consommation pour devenir une infrastructure de production et de prospérité.

Recommandation biblique: «Les projets réussissent quand il y a de nombreux conseillers» (Proverbes 15:22).

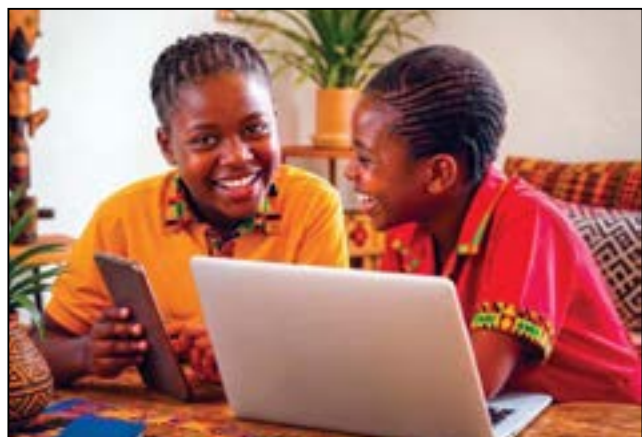
Et si, à l'horizon 2063, la véritable mesure de la souveraineté numérique africaine n'était plus le nombre de technologies que nous utilisons, mais la part des compétences, des données et de la créativité de nos peuples que nous savons transformer, sécuriser et conserver en croissance pour nos Nations?

Chrysostome NKOUNBI SAMBA

Rentrée scolaire

Canal+ et Nomad Education s'engagent pour l'éducation en Afrique francophone

À l'occasion de la rentrée scolaire, le Groupe Canal+ et l'entreprise française Nomad Education lancent un partenariat inédit pour donner à chaque élève, où qu'il soit en Afrique subsaharienne francophone, les moyens de réussir. Dès aujourd'hui et jusqu'au 31 octobre, l'ensemble des abonnés Canal+ dans 17 pays (Sénégal, Cameroun, Mali, Niger, Côte d'Ivoire...) bénéficie d'un accès gratuit à Nomad+, l'offre premium de révisions de Nomad Education, un geste fort qui s'accompagne d'un projet solidaire au Bénin.



Les élèves en Afrique francophone, bénéficient d'un accès gratuit à l'offre premium de révisions de Nomad Education.

Un accès hors connexion à un soutien scolaire de qualité pour des millions de familles

Fort de sa présence unique en Afrique, Canal+ s'engage aux côtés de Nomad Education. Élèves de primaire, collégiens, lycéens, étudiants

et leurs familles pourront accéder gratuitement à l'intégralité des contenus de révision de Nomad Education: cours, quiz, annales et parcours personnalisés... Un simple téléchargement de l'application suffit. Cette offre s'inscrit dans une conviction

commune: l'éducation est une priorité pour le continent africain.

Grâce à la solution d'apprentissage numérique sans besoin de connexion internet, Canal+ et Nomad Education visent à lever, à grande échelle, l'une des principales barrières à l'éducation de qualité sur le continent africain.

Une mobilisation à la hauteur de l'ambition

Pour donner à cet engagement toute sa portée, Canal+ déploie une campagne de communication 360°: télévision, présence en boutiques, réseaux sociaux et l'ensemble de ses points de contact avec ses abonnés. L'objectif: que chaque famille, dans chacun des 17 pays concernés, ait connaissance de cette opportunité et puisse s'en saisir dès la rentrée. «Ce partenariat avec Nomad Education illustre l'engagement de Canal+ en faveur de l'éducation en Afrique. Pour la rentrée, nous sommes heureux d'offrir à tous nos abonnés un mois d'accès gratuit à Nomad+ pour accompagner la réus-

suite des élèves et étudiants», partage Aziz Diallo, directeur général Pay-Tv Afrique francophone de Canal+.

«S'associer à Canal+ pour accélérer notre projet d'éducation pour tous en Afrique est un rêve qui devient réalité. Canal+ est leader en Afrique; permettre à tous ses abonnés de découvrir notre application est une opportunité d'impact extraordinaire», confirme Caroline Maitrot, fondatrice et présidente de Nomad Education.

Au-delà de la rentrée: un engagement commun au Bénin

Cette opération n'est qu'un premier jalon. Canal+ et Nomad Education inscrivent leur collaboration dans la durée, avec une dimension solidaire au Bénin: aux côtés de S.o.s Bénin, Canal+ contribue à la rénovation d'une médiathèque, où les élèves disposeront de tablettes équipées d'abonnements Nomad Education pour réviser dans les meilleures conditions.

(Communiqué de presse Canal+)

Droit

Le prof Moudoudou a présenté son ouvrage sur le «Droit constitutionnel congolais»

Agrégé Cames en droit public et juge à la Cour constitutionnelle depuis 20218, le prof Placide Moudoudou (61 ans), a présenté et dédié son ouvrage, «Droit constitutionnel congolais», de 659 pages, lors d'une rencontre académique, mardi 8 septembre 2026, dans l'auditorium de la présidence de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville. L'auteur a défendu une conception évolutive du constitutionnalisme congolais, tout en appelant à des réformes de la justice constitutionnelle et de la législation électorale. L'ouvrage a suscité un échange nourri avec les étudiants, universitaires et praticiens du droit, dans une salle archicomble.

Paru récemment aux Presses universitaires de Brazzaville, l'ouvrage de Placide Moudoudou se veut à la fois une synthèse et une contribution à la réflexion sur l'évolution du droit constitutionnel au Congo. Il revient notamment sur la construction progressive du constitutionnalisme congolais, la Constitution, la justice constitutionnelle, les droits et libertés fondamentaux ainsi que les rapports entre les institutions.

Pendant son exposé, le prof Placide Moudoudou a insisté sur le caractère évolutif de cette discipline. Selon lui, le constitutionnalisme congolais, dont les premières manifestations remontent à 1958, s'est construit dans des conditions difficiles, avant de connaître une certaine consolidation. Cette évolution s'observe notamment à travers la durée des Constitutions, le développement de la justice constitutionnelle et le renforcement de la protection des droits de l'homme. Cette lecture rejoint l'ambition affichée dans l'ouvrage de suivre les transformations du droit



Le prof Placide Moudoudou.

constitutionnel dans le temps. L'échange avec le public a surtout porté sur les défis auxquels demeure confrontée la justice constitutionnelle congolaise. Le prof Moudoudou a notamment plaidé pour un toilettage de la législation, en particulier des textes relatifs à la saisine de la Cour constitutionnelle et à la matière électorale. Il a relevé les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les justiciables et les avocats, lorsque plusieurs textes doivent être pris en considération dans le traitement d'un contentieux constitutionnel.

Pour l'universitaire, une réflexion particulière doit également être menée sur la nature même de la justice constitutionnelle. Celle-ci ne saurait, selon lui, être assimilée à la justice ordinaire. Le contrôle de constitutionnalité consiste, avant tout, à déterminer la conformité d'une loi à la Constitution. Il estime ainsi que l'expérience accumulée au fil des années devrait permettre de faire évoluer les pratiques et de mieux adapter les décisions du juge constitutionnel à cette spécificité. Le débat a, également, porté sur le titre de l'ouvrage. Pour-

quoi parler de «droit constitutionnel congolais» plutôt que simplement de «droit constitutionnel»? L'auteur assume ce choix. «Tout droit doit être situé, tout droit doit être identitaire», a-t-il expliqué, estimant que la réflexion juridique doit tenir compte des réalités, de l'histoire, du présent et des perspectives propres à chaque peuple. L'auteur a, par ailleurs, rejeté l'idée selon laquelle son ouvrage serait exclusivement destiné aux étudiants. Même si ceux-ci constituent un lectorat important, notamment les étudiants de première année et les doctorants, il affirme que la réflexion s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution du droit en Afrique. Les commandes de son ouvrage provenant notamment du Niger, de la Guinée et du Sénégal témoignent, selon lui, de cet intérêt au-delà du Congo. A travers cette présentation, le prof Placide Moudoudou n'a donc pas seulement exposé les thèses de son ouvrage. Il a surtout voulu ouvrir un débat scientifique sur les acquis, les insuffisances et les perspectives du constitutionnalisme congolais, invitant étudiants et professionnels du droit à poursuivre la réflexion par la lecture, la critique et la recherche.

Joseph MWISSI NKIENI

Remerciements

Philippe BANZ, journaliste émérite, remercie tous ceux qui l'ont assisté de manière multiforme lors du décès de son fils ainé BANZOUZI Briey Cervin, survenu le 21 août 2026 au CHU de Brazzaville et inhumé le 3 septembre 2026 au cimetière



privé de Loukanga II, dans la banlieue sud de Brazzaville.

Que la terre lui soit légère

(Suite de la page 7)

tisation: versements hebdomadaires, cotisations en nature après la récolte, formules saisonnières. La confiance de proximité remplace la contrainte administrative. Deuxièmement, les mutuelles servent de guichets décentralisés pour l'enrôlement à l'Amu. Plutôt que d'immatriculer des millions d'individus isolés, la Camu (Caisse nationale d'assurance maladie) pourrait conventionner avec des centaines de mutuelles de base qui se chargeraient de l'affiliation, de la collecte et du premier niveau de gestion des prestations. Ce maillage territorial est la seule voie réaliste pour atteindre les zones rurales enclavées et les quartiers populaires. Troisièmement, les mutuelles portent une mission d'éducation à la prévoyance. La culture assurantielle est encore faible dans une large partie de la population. Payer une cotisation pour un risque futur ne va pas de soi. La mutuelle, gérée par des pairs,

parlant les langues locales, expliquant concrètement les bénéfices de la solidarité, est le meilleur ambassadeur de l'Amu auprès des communautés réticentes ou méfiantes. L'économie sociale et solidaire n'est pas une utopie marginale. Elle est une réponse concrète, éprouvée et profondément adaptée aux réalités congolaises, pour relever les défis de la protection sociale, de la cohésion communautaire et de la diversification économique. Le Congo de demain ne se construira pas seulement avec des pipelines et des routes. Il se construira aussi avec des coopératives, des mutuelles et des associations. C'est cette économie du lien, de la solidarité et de la dignité qu'il est temps de hisser au sommet des priorités nationales.

Dr Fulbert IBARA

Economiste de la santé et de la protection sociale;
Cabinet d'Expertise Judiciaire et Immobilière CExl.

Cinéma

La série télévisée «Apollo has fallen» diffusée sur Canal+

Diffusé en exclusivité sur Canal+, les lundis à 21h00, depuis le 14 septembre 2026, avec deux épisodes puis un par soirée et disponible sur l'App Canal+, «Apollo has fallen» est une série de 8 épisodes de 52 minutes, écrite par le Britannique Howard Overman, d'après la franchise «Has fallen», et réalisée par David Caffrey et Alice Troughton. Le créateur britannique Howard Overman présente sa série, dans l'interview ci-après.

* **Pouvez-vous présenter le synopsis d'«Apollo has fallen»?**

** Zara Taylor du MI6, les services secrets britanniques, et Vincent Taleb, ancien agent de protection rapprochée du ministre français de la défense, coopèrent de nouveau quand un avion est détourné aux larges des côtes libyennes. Cette première attaque marque le début d'une vaste conspiration menée par un violent mercenaire russe, Yuri

Mishkin. Alors qu'un virus mortel menace de décimer l'Europe, les deux agents doivent agir vite, pour stopper Yuri et ses complices, dont un traître dans leurs propres rangs. De Londres à Madrid, en passant par la Lybie, Zara et Vincent seront confrontés à des choix impossibles et devront naviguer dans cette situation à haut risque: à qui peuvent-ils encore se fier?

* **Quelles vont-elles être alors les trajectoires de Zara et Vincent?**



L'affiche de la série Apollo has fallen.

** La trahison et le deuil sont au cœur de cette nouvelle saison, en particulier pour Zara. Son métier d'espionne la conduit à douter de tout le

monde, ce qui a un véritable impact sur sa vie personnelle. Ses relations deviennent plus complexes, d'autant que Zara va découvrir que la personne

en qui elle a le plus confiance n'en est pas digne. Par ailleurs, on va découvrir une facette très différente de Vincent quand il va chercher à se venger par amour. Alors qu'il était mesuré et réfléchi, il va perdre le contrôle et nous donner à voir un côté violent qu'on ne lui connaissait pas.

* **Comment la relation entre Zara et Vincent évolue-t-elle au cours de cette saison?**

** Chacun a la vie de l'autre entre ses mains. Ils sont unis par une amitié indéfectible, même s'ils sont très différents, avec des désaccords et des points de vue opposés. Dans cette saison pleine de danger et de tension, et sur laquelle plane une menace permanente, les téléspectateurs devraient passer par toutes les émotions? Zara et Vincent

vont être séparés, emprisonnés, puis finalement réunis. Mis à l'épreuve, nos deux héros finiront par réaliser que la personne en qui ils peuvent le plus avoir confiance, c'est l'autre.

* **En quoi cette saison gagne-t-elle en ampleur?**

** Dans «Paris has fallen», il y avait des scènes d'action très intenses, mais à plus petite échelle. Dans «Apollo has fallen», nous élargissons le champ d'action: on est dans un conflit armé avec de grandes scènes de combat et un crash d'avion en Méditerranée. Grâce à tous ces décors, on a pu tourner des scènes très variées, allant du centre historique de La Valette à Malte, au désert près de Benghazi en Libye, et ce avec des styles d'action différents. «Apollo has fallen» est comme une série de mini-films: chaque épisode est unique, l'un suit un siège dans les montagnes galloises, un autre une bataille musclée contre des mercenaires. Les scènes d'action sont fidèles à l'esprit et l'ambition de mon scénario.

Propos recueillis par
Urbain NZABANI

Fécofoot

Vers la tenue de l'assemblée générale extraordinaire électorale

L'assemblée générale extraordinaire électorale de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) est convoquée pour le samedi 26 septembre 2026. Ordre du jour porte sur l'élection du Comité exécutif. Deux candidats sont en lice pour ces élections. Il s'agit d'Éric Alain Mantot et de Carle Boniface Malalou qui sont en campagne électorale. Le corps électoral a été déjà déterminé par la Commission électorale dont le président est Modeste Moussa Ewangoyi. Chaque candidat conduit une liste de 14 membres dont trois vice-présidents.

Dans la droite ligne conduisant à l'élection de la nouvelle équipe du Comité exécutif, la fièvre monte entre les deux camps cherchant à briguer la direction de la Fécofoot. Au départ, seule la liste de candidature d'Éric Alain Mantot était validée par la Commission électorale. Il a fallu des tractations et des

protestations du candidat Carle Boniface Malalou, pour que sa liste soit validée. Deux candidats auraient donné une élection à suspense. Mais, l'assemblée générale extraordinaire électorale de la Fécofoot donne lieu à diverses interprétations. Certains sont convaincus que les dés sont déjà jetés. L'une des



Les deux candidats à la présidence de la Fécofoot

deux listes serait déjà favorite. Et d'autres, qui pensent qu'il peut y avoir des surprises, car le corps électoral aura le dernier mot, malgré ce qui se dit. Verdict le samedi 26 septembre, avant la fin de la jour-

née. Sauf si le scrutin connaît des rebondissements imprévisibles qui empêcheraient de sortir la fumée blanche.

Hervé EKIRONO

Football

Match Namibie-Congo: un véritable test pour Claude Le Roy

Dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football Pamoja 2027, les Diables-Rouges du Congo sont reçus par la sélection namibienne, jeudi 24 septembre 2026, et le match se joue à Mbabane, au Botswana, par manque de stade homologué en Namibie. Cette rencontre tant

attendue par les Congolais, servira de test pour Claude Le Roy, le nouveau sélectionneur des Diables-Rouges. Le technicien français, dont la mission est de qualifier le Onze national, à la phase finale de la Can, a misé sur une ossature constituée quasiment de joueurs congolais évoluant en Europe. Ils sont appelés à faire preuve de jeu collectif, de combativité et de détermination, pour battre les «Brave Warriors» considérés comme la plus faible équipe du groupe, surtout que le match se joue sur un terrain neutre.

Championnats nationaux de volleyball

Inter-club chez les hommes et la D.g.s.p chez les dames, champions 2026!

Les rideaux des championnats nationaux de volleyball 2026 sont tombés le samedi 5 septembre 2026, au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville, avec le sacre de l'Inter-club chez les séniors hommes et celui de la D.g.s.p chez les séniors dames, après des finales âprement disputées. Les deux éditions se sont jouées pendant cinq jours, du mardi 1^{er} au samedi 5 septembre 2026, au Gymnase Henri Elendé.

Chez les séniors hommes, c'était la 37^{ème} édition du championnat national de volleyball, qui a regroupé 8 équipes venues de Brazzaville, Pointe-Noire et N'Kayi. A la finale, l'Inter-club a créé la sensation, en battant la D.g.s.p, après un match très mouvementé, plein de suspense et de rebondissement, qui s'est terminé sur le score de 3 sets à 2. Chez les séniors dames, il s'agissait de la 31^{ème} édition qui a réuni trois équipes.

Arrivé en finale, on peut dire que la tradition a été respectée. La D.g.s.p a survolé la compétition et en finale, le club du général Serges Oboa a pulvérisé l'Inter-club par le score sans appel de 3 sets à 0. Les équipes championnes se préparent aux joutes à venir comme la Coupe d'Afrique centrale des clubs champions de la Zone 4, qualificative pour le championnat d'Afrique des clubs champions édition 2027.

Luze Ernest BAKALA



La coupe ç k'Inter(club de Brazzaville séniors hommes



La coupe à la D.g.s.p séniors dames

Fécoju-self (Fédération congolaise de ju-jitsu self-défense)

Les jujitsukas appelés à ne pas compétir dans d'autres disciplines sportives



Jujitsukas, la une.

Dans un entretien qu'il a eu, samedi 12 septembre 2026, au Gymnase Nicole Oba, à Talangaï, le 6^{ème} arrondissement de Brazzaville, avec les membres du bureau exécutif, du commissariat aux comptes, des commissions spécialisées, les dirigeants des clubs de Brazzaville et leurs membres, sur les sujets de l'heure (entre autres l'organisation des joutes prochaines, l'affiliation des clubs et le phénomène des athlètes qui vont compétir dans d'autres disciplines sportives qui rivalisent avec le ju-jitsu self-défense), Albaret Céleste Amona dit maître Barabas, président de la Fécoju-self (Fédération congolaise de ju-jitsu self-défense) a fait savoir qu'il est formellement interdit aux jujitsukas de compétir dans d'autres disciplines sportives. Dans son adresse, le président de la Fécoju-self a, d'entrée de jeu, remercié les jujitsukas de la capitale d'avoir répondu massivement à ce premier grand rendez-vous, depuis la fin de l'élection présidentielle de mars dernier. Après avoir fait la genèse du ju-jitsu self-défense dans le pays, il a, d'un ton ferme, demandé aux jujitsukas d'arrêter avec le phénomène qui consiste à compétir dans d'autres arts martiaux qui rivalisent avec le leur.

Exprimant leurs préoccupations, les jujitsukas, qui sont sortis de huit ans d'inactivités, ont abordé les sujets de l'heure, entre autres l'affiliation, les compétitions, l'avenir de leur art martial, etc. Ils ont reproché à la fédération de privilégier les clubs qui ont voté pour l'actuel bureau exécutif. Ils ont aussi soulevé le problème des sanctions distribuées par le chargé de la communication dans la plateforme WhatsApp, en privant certains de parole, etc.

Le président de la fédération, qui a écouté religieusement ses poulains, a saisi cette opportunité pour rappeler tout le monde à la discipline. Il a terminé son intervention en donnant les nouvelles dates des compétitions. Les activités vont commencer avec le stage des arbitres prévu du 23 au 25 septembre. Le championnat national se jouera du 27 au 29 septembre.

L. E. B.

Assemblée générale du Club Pétrosport Orange

Un nouveau bureau élu, avec Aimé Noël Djokovia comme président

Le Club de handball, Pétrosport Orange, a tenu son assemblée générale électorale, le samedi 29 août 2026, à Brazzaville, en présence du directeur départemental des sports et de l'éducation physique Parfait Malonga, des membres et sympathisants de ce club. C'était un moment fort, empreint de responsabilité, d'ambition et d'espoir pour l'avenir du club.

Au cours de l'assemblée générale électorale, un nouveau bureau exécutif a été élu, pour conduire les destinées de Pétrosport Orange. Il est dirigé par Aimé Noël Djokovia qui a la lourde mais exaltante mission de consolider les acquis de ce club, de renforcer son organisation et de porter toujours plus haut ses couleurs. Créé en juillet 2016, après le départ de certains dirigeants et joueurs de l'Etoile du Congo, Pétrosport Orange avait comme président feu Karim Bendjeddid.

L. E. B.